

Proposition présentée par les députés :

Mmes et MM. Bertrand Buchs, Fabiano Forte, Guy Mettan, Michel Forni, Serge Dal Busco, Vincent Maitre, Guillaume Barazzone, Mauro Poggia, Anne Marie von Arx-Vernon, Philippe Schaller, Olivier Sauty, Dominique Rolle, André Python, Jean-François Girardet, Thierry Cerutti, Pascal Spuhler, Bernhard Riedweg et Marie-Thérèse Engelberts

Date de dépôt : 29 mai 2012

Proposition de résolution

pour assurer un approvisionnement sûr et régulier des médicaments sur le territoire de la Confédération (*Initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale de la Confédération suisse, du 18 avril 1999 ;

vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;

vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 septembre 1985 ;

considérant :

- que l'approvisionnement de certains médicaments n'est plus garanti sur le territoire de la Confédération helvétique ;
- que les pharmacies de nos hôpitaux universitaires sont quasiment en rupture de stock concernant des antineoplasiques, des anesthésiques, des préparations pour les soins intensifs ;
- que cette pénurie concerne également les cabinets médicaux qui ont de plus en plus de peine à se fournir en antineoplasiques, en anesthésiques ou dérivés de la cortisone ;

- que cette pénurie touche tous les pays européens, ainsi que les USA et le Canada ;
- que les USA et le Canada ont déjà pris des mesures tendant à garantir leur approvisionnement ;
- que la situation actuelle risque de dégénérer en une « guerre » des marchés rendant encore plus aléatoire un approvisionnement sûr et régulier de la Suisse ;
- que rien n'a encore été envisagé en Suisse pour palier à ce problème ;

invite le Conseil d'Etat

à demander aux C hambres fédérales de proposer au Conseil Fédéral de prendre des mesures urgentes pour que l'approvisionnement de la Suisse en médicaments soit garanti.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Nous vivons au XX^e siècle et nous ne manquons de rien. Nous avons accès à tous les produits que nous désirons et si nous ne les trouvons pas en Suisse, nous arrivons aisément, grâce à internet à les commander à l'étranger.

Et, dans un même temps, les hôpitaux du monde entier peinent à s'approvisionner en médicaments efficaces, certains nécessaires à la survie des patients. Des pénuries touchent des antibiotiques, des antidépresseurs, mais aussi, plus grave, des médicaments anticancéreux ou des préparations destinées à l'anesthésie et aux soins intensifs. Le phénomène s'aggrave d'année en année, au point de devenir hors contrôle. Aux Etats-Unis, le président Obama a décidé d'agir : en novembre 2011, il a demandé à la FDA (Food and Drug Administration) d'enquêter et de prendre des mesures. Au Canada, le ministre de la Santé a empoigné la question et a décidé une surveillance en ligne des stocks.

En Suisse, rien n'a encore été fait. Swissmedic et le milieu politique ne semblent pas s'apercevoir que la situation devient critique. Les pharmaciens-chefs du CHUV et des HUG sont plus qu'inquiets. Ils demandent que les autorités sanitaires documentent les pénuries, décident des stratégies et fassent pression sur l'industrie.

Les professeurs d'oncologie du CHUV et des HUG ont publié un éditorial dans la Revue médicale suisse, du 23 mai 2012, pour tirer la sonnette d'alarme (*Aapro M. S., Dietrich P.-Y., Leyvraz S., Pasdis ponible, débrouillez-vous : un scandale inacceptable*). Dans le même numéro de cette revue, le rédacteur en chef, Bertrand Kiefer, titrait son « Bloc-notes » : *Troublantes pénuries de médicaments*.

Mais comment expliquer cette pénurie ? L'industrie évoque une situation « complexe », parle de contaminations récurrentes, de difficultés à trouver les substances de base. Elle se plaint également de la sévérité des contraintes réglementaires. Un article paru dans le New England Journal of Medicine (*Gatesman M. L., et al., The shortage of essential chemotherapy drugs in the United States. N Engl J Med 2011 ; 365 : 1654-5*) conclut que la cause principale de la pénurie des médicaments est économique. L'industrie cherche à faire disparaître les vieux médicaments, vendus sous forme générique, dans le but d'augmenter la consommation des plus récents, beaucoup plus rentables. Le Dr Gatesman cite l'exemple de la leucovorin, un

médicament anticancéreux disponible depuis 1952 et donc vendu sous forme générique. En 2008, la FDA a approuvé la distribution de la levoleucovorin (forme isomère de la leucovorin) dont rien ne prouve une efficacité supérieure. Le problème est que cette forme est vendue 58 fois plus chère que l'ancienne. Et bizarrement, 8 mois après le lancement de ce médicament, une vaste pénurie de leucovorin était observée.

En même temps se joue une guerre économique. Les pays développés désirent contrôler les coûts de la santé remboursent les génériques à des prix très bas ; leur production est récupérée par de petites structures qui la plupart du temps se délocalisent. Leur qualité est difficile à contrôler. Régulièrement des sites de production sont fermés, et des stocks détruits, car ils ne correspondent pas aux règles de production en vigueur. Il s'ensuit une déstabilisation du marché.

Les pays qui rémunèrent le mieux les génériques sont servis les premiers (c'est pour cette raison que la pénurie n'a frappé la Suisse qu'après les USA). Une fois leur quota épuisé, chaque pays doit se servir sur le marché gris. Ce marché est tenu par des intermédiaires qui achètent en masse (augmentant la pénurie) pour revendre au plus offrant.

Devant le Congrès américain, le président Obama a exigé la transparence sur les ruptures de stocks des médicaments.

Nous demandons par cette résolution que les Chambres fédérales empoignent ce problème en demandant au Conseil Fédéral de prendre toutes les mesures nécessaires pour régler ce problème de pénurie.